

Rentrée des classes/Interview du ministre de l'Education nationale

"Certains problèmes soulevés par les partenaires syndicaux sont en cours de résolution"

Propos recueillis par Issa IBRAHIM et Freddy B. EYOGUE MENGUE
Libreville/Gabon

Dans cet entretien accordé à l'Union, la veille de la rentrée scolaire 2016-2017, le ministre de l'Education nationale, Nadine Patricia Anguile Obame, aborde à grands traits les préoccupations actuelles de son département.

L'union. Madame le ministre, on le sait, l'Education nationale est un vaste chantier, quels seront vos domaines prioritaires ?

Nadine Patricia Anguile Obame: Je vous le concède: l'Education nationale est un vaste chantier mais tous les domaines sont prioritaires et importants pour moi. Du pré-primaire au secondaire, de l'enseignement général en passant par l'enseignement technique et professionnel, des infrastructures scolaires au matériel didactique, de la formation des enseignants aux conditions de travail. Permettez-moi de vous le rappeler : tous les chantiers sont prioritaires.

Une de vos premières actions a été de recevoir les syndicats de l'Education nationale. Avez-vous fixé avec eux les conditions d'un dialogue social permanent, pour éviter les frictions qui interviennent généralement en cours de chemin ?

En effet, nous avons reçu les partenaires sociaux que sont les syndicats de l'Education nationale et la Fédération nationale des parents d'élèves les 11 et 12 septembre derniers. Cette action visait à établir un premier contact durant la période de rentrée administrative. Vous savez que l'Education est une action menée en communauté, entre enseignants, parents et élèves. Nous allons très rapidement initier d'autres séances de travail de cette nature.

Pensez-vous réhabiliter la Conasysed ?

Je voudrais d'abord vous préciser que la Conasysed est une confédération qui regroupe plusieurs syndicats de l'Education nationale, et qu'aucun de ces syndicats n'est interdit de fonctionner. Par ailleurs, à ma réunion de prise contact, j'avais invité tous les syndicats affiliés à ce groupe.

L'insuffisance des enseignants dans les établissements scolaires est sans cesse décriée. Comment comptez-vous vous attaquer à ce problème ?

Avec la généralisation de l'utilisation de l'application X-GEST (application qui permet d'interconnecter toutes les données de la vie scolaire), les directeurs d'academies provinciales sauront mieux déployer

par bassin pédagogique le personnel, en faisant respecter les volumes horaires dus. Pour ce qui est des enseignants des matières scientifiques, une réflexion est menée pour résorber la situation. Il est à noter que l'enseignement primaire ne souffre, pour l'instant, d'aucun déficit.

Et la réforme visant à transformer les établissements primaires en collèges ?

Il ne s'agit pas d'une réforme. Ces bâtiments sont la propriété de l'Education nationale, ils peuvent être affectés à l'utilisation la plus opportune. Concernant le plan d'urgence éducation 2017-2018, dans sa première phase, nous avons la construction de nouveaux bâtiments ainsi que l'extension des structures existantes.

Vous venez aussi d'abroger la mesure de l'harmonisation des coefficients initiée par votre prédécesseur. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?

C'est une des recommandations des états généraux de l'Education de 2010. Cette réforme devait être accompagnée des mesures d'application fortes. Or, tel n'est pas le cas. Le ministère de l'Education s'est vu obligé de l'abroger pour mener une réflexion plus approfondie.

Qu'en sera-t-il des autres réformes qu'il a engagées ? Le cas du double flux notamment ?

Ce n'est pas une réforme. C'est plutôt une décision prise pour optimiser l'utilisation des salles de classe le matin et l'après-midi, afin de réduire le ratio élève par classe.

Le partenariat entre l'Etat et les établissements privés bat de l'aile, du fait des impayés. Votre département va-t-il continuer à orienter les élèves dans ces établissements ?

Le partenariat entre l'Etat et les établissements privés est toujours fonctionnel. Les admis pour la session 2017-2018 y ont d'ailleurs été orientés. Chacun sait, évidemment, que l'Etat a quelques difficultés en ce moment, mais nous allons progressivement apurer cette dette selon les disponibilités budgétaires.

L'insécurité et la consommation des drogues, deux phénomènes qui ont pris des proportions inquiétantes au sein de nos établissements scolaires. Comment comptez-vous enrayer ces maux ?

Ce sont des phénomènes sociaux qui retiennent l'attention des pouvoirs publics. À cet effet, sur instruction du Premier ministre, chef du gouvernement, monsieur Emmanuel Issoze Ngondet, un comité de réflexion a été mis en place, composé de experts des ministères de l'Education nationale, de la Santé, de l'Intérieur, de la Jus-



Nadine Patricia Anguile Obame : "L'Education est une action menée en communauté éducative".

tice, de la Famille et des Affaires sociales. A ce propos, des actions de sensibilisation et de répression vont être initiées.

Peut-on enfin espérer une année scolaire sans grèves, madame le ministre ?

Le souhait du gouvernement en général, et du ministre de l'Education nationale en

particulier, est de voir cette année scolaire se dérouler dans la sérénité. Nous nous y attellerons. Les problèmes soulevés par les partenaires syndicaux sont recensés dans un cahier de charges qui se trouve actuellement sur la table du gouvernement, et certains d'entre eux sont en cours de résolution.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AGENCE NATIONALE DE LA PRESERVATION DE LA NATURE

Avis d'Appel d'Offres

Date de lancement : 02 Octobre 2017.
Appel d'Offres : AO N°04/PIR/ANPN/ECOFAC 6/FOU/2017.
Nom du projet : Acquisition de véhicules pick-up double cabine.
Source de financement : Programme Indicatif Régional/ECOFAC 6 - CONVENTION N° FED/2017/385-99 - FED/2017/386-000

L'Agence Nationale de la Préservation de la Nature envisage d'attribuer un marché de fournitures pour l'acquisition de véhicules pick-up double cabine à Libreville, financé par le Programme Indicatif Régional/ECOFAC 6. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante:

Agence Nationale de la Préservation de la Nature (ANPN),
Secrétariat Exécutif,
Direction des opérations,
Service Passation des Marchés,

BP : 20 379 Libreville, Résidence Royale, Bâtiment B, quartier Kalikak.

La date limite de remise des offres est fixée au 02 Novembre 2017 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre.

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le même jour à 10 heures 30 mn, dans la salle de réunion de l'ANPN, sise à Résidence Royale, Bâtiment B, quartier Kalikak.

Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions au dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site d'EuropeAid :

P. Le Secrétaire Exécutif
P.I Le Secrétaire Exécutif Adjoint
Joseph Vivien OKOUYI
OKOUYI

Fête de la culture coréenne à Libreville

Coup d'envoi demain

AN
Libreville/Gabon

A l'occasion de la fête nationale de la République de Corée du Sud, l'ambassade de ce pays au Gabon organise, dès demain, à Libreville, ce jusqu'à jeudi, des Journées culturelles coréennes. Les manifestations seront ponctuées, dès ce mercredi, à l'Institut français (IF) de Libreville,

par la prestation des groupes de danses (Addiction Crew et Famous) spécialement venus de la Corée du Sud. Lesquels, aux dires de nombreux amateurs, jouissent d'une forte popularité pour avoir, notamment, collaboré avec la star sud-coréenne de la chanson, Psy, auteur du tube mondialement connu (Gangnam Style). Dans la même journée, il y aura une projection de film en début de soirée. Suivie,

le lendemain, également, par deux autres projections de films dont un avait remporté le Lion d'or au 69e festival du film de Venise, en Italie. Selon l'ambassadeur de Corée du Sud dans notre pays, Chungnam Park, cet événement, entièrement gratuit, se situe dans le cadre du renforcement des relations culturelles, scientifiques et amicales entre nos deux pays.